



# Bulletin d'inscription aux 80's folies

5 et 6 juin 2010

## Renseignements généraux

Pseudo sur le site My80isfantastic : ..... Nom : ..... Prénom : .....  
 Adresse : .....  
 Code Postal : ..... Ville : ..... Pays : .....  
 Tél. : ..... Portable : ..... Email : .....

## Renseignements véhicule

Nom assurance : ..... N° de contrat : ..... Immatriculation : .....

## Hébergement

Nombre adultes : ..... Nombres enfants : .....

Tente  Tente de toit  Tente et tente de toit  Hôtel

Droit d'accès pour un véhicule (si plusieurs véhicules pour un même propriétaire, contactez-nous)			100 €
<b>Repas samedi soir (le repas du pilote est compris dans les 100 €)</b>	<b>Nbr</b>	<b>Prix unitaire</b>	
Adulte supplémentaire		x 15 €	= €
Enfant de 2 à 10 ans		x 7 €	= €
<b>Montant total joint par chèque à l'ordre de Jérôme Marchandiau</b>			€

La description des prestations et les tarifs afférents de cette manifestation, ainsi que les modalités d'annulation sont décrites sur le site My80isfantastic.

### REGLES DU RASSEMBLEMENT

Tous les véhicules circulant sur le terrain, doivent avoir l'autocollant de la manifestation sur leur pare-brise, et les propriétaires doivent être en possession de leur carte grise, carte verte d'assurance et contrôle technique, à jour et en règle. Les participants doivent avoir leur permis de conduire en cours de validité.

Les participants s'engagent dans les jeux et concours, sur la piste tout-terrain, et dans les promenades, à être sous leur totale responsabilité. Les participants doivent être couverts par leur propre assurance responsabilité Civile et automobile. En aucun cas, l'organisateur ne pourra être tenu pour responsables de tous dommages matériels et corporels, pour les participants entre eux, vis-à-vis d'un tiers, ou pour leur véhicule, ni pour les dégradations, pertes ou vols d'effets personnels. Les participants sont tenus responsables, aussi bien moralement que financièrement, de toute dégradation, pollution ou préjudice, qu'ils pourraient occasionner.

Les participants sont responsables des infractions constatées par les forces de l'ordre sur les chemins hors zones des Combes Grondées situés sur le domaine public. Les participants sont libres de s'engager à leurs propres risques dans les pistes de tout-terrain. Cette réunion n'est en aucun cas une épreuve sportive classée ou chronométrée.

Les véhicules doivent rouler au pas sur le bivouac, où il n'y a pas d'allées de circulation balisée. Une attention particulièrement est indispensables compte-tenu de la présence d'enfants.

Tous les participants doivent rester courtois et de bonne humeur vis-à-vis des autres, sur le bivouac et pendant les jeux de tout-terrain, ils s'engagent à aider les autres en difficultés.

Les participants ne doivent pas déplacer les bandes de balisages ou barrières qui ferment certaines zones.

L'alcool au volant est une faute impardonnable. Tout participant en état d'ébriété au volant sera exclu du rassemblement sur la décision des organisateurs ou de trois autres participants qui auront remarqué son comportement dangereux.

L'accès aux zones tout-terrain sur la piste et sur les zones de trial la nuit (soit de 19 heures à 9 heures) est interdit.

La ceinture de sécurité est obligatoire pour tous les passagers du véhicule lors des évolutions sur le terrain. Les chiens doivent impérativement être tenus en laisse sur toute la superficie du terrain. Les véhicules doivent être équipés de pneus AT ou MUD, toute autre configuration ne sera admise que sur la piste SUV.

**La transgression d'un seul des articles du présent règlement entraînera l'exclusion immédiate. Les organisateurs seront seuls juges et de ce fait, aucune réclamation ne sera prise en considération.**

Je reconnais avoir pris connaissance du programme, j'accepte les conditions générales et particulières (voir description sur le site [www.my80isfantastic.fr](http://www.my80isfantastic.fr)), ainsi que le règlement de la manifestation. Les personnes inscrites et moi-même, nous engageons à ne pas reporter sur l'organisateur les risques inhérents à ce genre d'évènement.

Le participant propriétaire du véhicule ..... autorise l'organisateur à exploiter les photos pouvant être prise lors de sa manifestation.

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »

Le, ..... à .....

**Bulletin à expédier une fois complété, accompagné du chèque de règlement à :**  
**Jérôme Marchandiau 26 rue de l'Abbé Grégoire 75006 Paris**

Cadre réservé à l'organisation	Reçu le : ...../...../.....	N° inscription :	Statut :
--------------------------------	-----------------------------	------------------	----------